

**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du lundi 2 décembre 2024**

Date de la convocation : mardi 26 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 85

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Monique SEMAVOINE (excusée du n° 21 au n° 29), M. Nicolas PATRIARCHE, Mme Valérie REVEL, Mme Marie-Claire NE, M. Francis PEES, M. Pascal MORA, M. Patrick BURON, M. Jean-Marc DENAX, M. Philippe FAURE, M. Jean-Claude BOURIAT, M. André NAHON, M. Jean-Marc PEDEBEARN, M. Didier RIVIERE, Mme Marie-Hélène JOUANINE, M. Victor DUDRET, M. Jean-Pierre LANNES, M. Bernard MARQUE, M. Pierre SOLER, M. Jacques LOCATELLI, M. Patrick ROUSSELET, M. Christophe PANDO, Mme Corinne HAU, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Arnaud JACOTTIN, M. Jean-Louis PERES, M. Mohamed AMARA, M. Alain VAUJANY, Mme Patricia WOLFS, M. Régis LAURAND, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, M. Eric SAUBATTE, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Michel CAPERAN, M. Kenny BERTONAZZI, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Lise ARRICASTRE, M. Gilbert DANAN, Mme Françoise MARTEEL, M. Pascal GIRAUD, Mme Marie-Laure MESTELAN, Mme Christelle BONNEMASON CARRERE, M. Sébastien AYERDI, Mme Pauline ROY LAHORE, M. Jean-Loup FRICKER, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Véronique MATHIEU LESCLAUX, Mme Natalie FRANCO, M. Julien OCHEM, M. Jérôme RIBETTE, Mme Vanessa HORROD, Mme Karine RODRIGUEZ, M. Raymond CHAGOT, M. Eric BOURDET, M. Jean-Michel BALEIX, Mme Roselyne JANVIER, Mme Brigitte COUSTET, Mme Janine DUFAU POUQUET, Mme Nathalie BOUDER, Mme Corinne TISNERAT, M. Laurent JUBIER, M. Frédéric MAZODIER

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Michel BERNOS (pouvoir à M. François BAYROU), M. Jean-Marc ARBERET (pouvoir à M. Raymond CHAGOT), Mme Martine BIGNALET (pouvoir à Mme Corinne TISNERAT), M. Jean-Louis CALDERONI (pouvoir à M. Jean-Louis PERES), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO), Mme Fabienne CARA (pouvoir à M. Jérôme MARBOT), M. Eric CASTET (pouvoir à M. Philippe FAURE), M. Fabien CERESUELA (pouvoir à Mme Valérie REVEL), M. Claude FERRATO (pouvoir à M. Eric SAUBATTE), M. Jean LACOSTE (pouvoir à M. Mohamed AMARA), M. Didier LARRIEU (pouvoir à M. Jean-Marc DENAX), Mme Catherine LOUVET-GIENDA (pouvoir à Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE), Mme Marie MOULINIER (pouvoir à Mme Lise ARRICASTRE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à M. Michel CAPERAN), Mme Josy POUHEYTO (pouvoir à M. Kenny BERTONAZZI), M. Gilles TESSON (pouvoir à M. Jacques LOCATELLI)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Patrice BARTOLOMEO, Mme Stéphanie DUMAS, Mme Néjia BOUCHANNAFA

Secrétaire de séance : Madame Lise ARRICASTRE

N° 31 Rapport sur la situation de l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées en matière de développement durable pour l'année 2024

Rapporteur : Mme Monique SEMAVOINE

Mesdames, Messieurs

Dans son article 255, la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) prescrit à l'ensemble des collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport est présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget.

Le rapport doit présenter non seulement le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire, mais aussi le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

Ainsi, en 2024, la démarche d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, déclinaison de la feuille de route bas Carbone, a mobilisé les services de la collectivité et les représentants des communes invitées à participer à un parcours dédié afin d'enrichir la démarche communautaire au plan communal. A côté des analyses techniques et documents réglementaires, les nombreuses propositions d'actions identifiées constitueront le socle du futur plan climat qui devrait être arrêté début 2025. La démarche de territorialisation des scénarios prospectifs de l'ADEME, « futurs en transition », s'est poursuivie, permettant aux élus mobilisés d'identifier les grandes orientations souhaitables pour l'avenir de notre territoire.

Au plan stratégique, la modification n°5 du PLUi a été lancée, permettant notamment de mieux intégrer les enjeux de biodiversité. Également, une démarche relative à la définition d'un référentiel foncier a été initiée.

La démarche de définition des zones d'accélération des énergies renouvelables a été menée à son terme. Des boucles d'autoconsommation ont été étudiées ou sont à l'étude pour plusieurs communes (Aussevielle, Idron, Aressy, Rontignon, Laroin, ...) et des études de structures ont été réalisées sur plusieurs bâtiments communautaires en vue d'y implanter des centrales solaires. L'usage de la géothermie est étudié dans le cadre du projet d'aménagement des rives du Gave. Une autre étude de faisabilité est réalisée sur Poey de Lescar afin de subvenir aux besoins de la crèche communautaire et des locaux administratifs de la CAPBP accolés.

Le réseau de chaleur urbain poursuit son développement et tous les sites prévus sont désormais raccordés. Une étude sur la faisabilité d'un stockage intersaisonnier de chaleur a été lancée dans le cadre du projet Européen Treasure, afin d'augmenter le taux d'énergies renouvelables du réseau. Par ailleurs, des projets de réseaux de chaleur sont lancés à Jurançon et à Uzein.

En matière de mobilités, l'année a été marquée par l'inauguration de plusieurs aménagements structurants à l'échelle de l'agglomération, tels que la Place de la Monnaie ou l'entrée Est de Pau. La concertation pour la démarche de Chronobus sur la route de Bayonne a démarré.

Les travaux d'assainissement se poursuivent en vue d'améliorer les performances du système et le schéma directeur d'assainissement a été lancé. La communauté d'agglomération est aussi partenaire de l'étude « Prospectiv'eau » lancée à l'échelle du Pays de Béarn et qui vise à sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire. Un inventaire des zones humides de l'agglomération a été lancé en vue de mieux les connaître et les protéger.

Dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, un accord-cadre avec la SAFER Nouvelle-Aquitaine pour préserver les terres nourricières et fertiles a été signé. La collectivité a renouvelé son soutien à la plateforme Mangez Béarnais ! qui fournit à la restauration collective des produits locaux sous signe de qualité ainsi qu'à la Couveuse Agricole Pouss'en Béarn qui permet à des porteurs de projets non issus du monde agricole de tester le métier d'agriculteur. Une action de promotion des producteurs du carreau des Halles de Pau est organisée auprès des habitants. A

noter que la collectivité a également été lauréate 2024 du prix des EuroCities Awards dans la catégorie systèmes alimentaires durables pour le caractère innovant du projet de Ceinture Verte Pays de Béarn.

Le déploiement de la collecte séparative des biodéchets est terminé et ce sont près de 74 000 habitants en habitat collectif qui disposent désormais d'une solution de tri à la source. Le réseau des sites de compostage de proximité s'est étoffé avec l'ouverture de 9 nouveaux sites et la dynamique en faveur du compostage individuel se poursuit avec 750 foyers équipés à fin septembre.

Les efforts en matière d'économie circulaire ont permis à la collectivité de renouveler sa candidature au label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique. Suite à l'audit de septembre, la confirmation de l'obtention de la deuxième étoile du label est attendue pour fin novembre avec pour horizon 2026 pour la troisième étoile. Après son approbation en 2023, le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsable (SPASER) se met en œuvre avec notamment le recours à l'achat de matériel d'occasion auprès de structures locales de l'Economie Sociale et Solidaire. Les matériels réformés sont quant à eux revendus sur des plateformes dédiées.

Parmi les chantiers engagés en 2024 en interne, on notera la poursuite des travaux d'efficacité énergétique des bâtiments (dont la rénovation de l'hôtel de France) et la décarbonation des véhicules de collecte des déchets.

Les actions en faveur de l'éducation à l'environnement se sont poursuivies dans différents domaines, qu'il s'agisse de biodiversité, de mobilité, d'énergie ou de tri des déchets. Plusieurs milliers d'habitants ont ainsi bénéficié des actions proposées, notamment les jeunes au travers de l'offre éducative regroupée au sein de Trajectoires. Le Festival des Transitions qui s'est tenu début octobre a été l'occasion de partager les initiatives, défis, enjeux et solutions qui se font jour sur le territoire pour relever les défis posés par le dérèglement climatique. Plusieurs milliers de personnes ont ainsi été sensibilisés à cette occasion autour d'un programme diversifié associant plus de 70 partenaires.

Le rapport détaillé présentant l'ensemble des actions de la collectivité est joint en annexe.

Après avis de la conférence Environnement - Energie - Déchets - Eau - Assainissement du 19 novembre 2024 et avis de la conférence Finances - Administration Générale du 21 novembre 2024, il vous appartient de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport sur la situation de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées en matière de développement durable pour l'année 2024.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation du rapport sur la situation de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées en matière de développement durable pour l'année 2024.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Président
François BAYROU